

TRIBUNE DE LYON

Les pépites du barreau de Lyon. Marine Régnier, une avocate qui a le droit dans le sang

Mathilde Beaugé - 20 septembre 2023

Après avoir prêté serment en 2014, Marine Régnier a déjà travaillé aux côtés du ténor lyonnais Alain Jakubowicz sur le dossier Nordahl Lelandais jugé en 2022 pour le meurtre de la petite Maëlys. Cette année, elle s'est installée à son compte. Portrait.



© Maxime Gruss

De tous les termes qu'emploient ses clients pour parler d'elle, « *tueuse* » est celui qui lui fait le plus plaisir. Devenir avocate au pénal pour Marine Régnier n'a jamais fait l'objet d'une question. « *Même jeune, avant même de faire du droit, ça a toujours été ça. Je ne fais pas ce métier par hasard* », affirme-t-elle en confiant les origines de sa vocation, profondément ancrées dans son histoire familiale.

Après avoir prêté serment en 2014, elle fait ses armes auprès des ténors lyonnais Florence Vincent et Alain Jakubowicz avant de s'installer à son compte cette année à 34 ans. Son bureau lumineux donne sur les quais du Rhône où elle aime marcher longuement pour déconnecter du quotidien. D'un œil amusé, la pénaliste désigne ses lourds dossiers, « *triés au millimètre, les confrères se foutent de ma gueule, mais le papier j'adore. C'est comme ça sur l'étagère, mais ce sont des vies derrière* ».

Sa rigueur l'a fait plancher plus de trois mois [aux côtés de « Jaku » sur le dossier Nordahl Lelandais, jugé en 2022 pour le meurtre de la petite Maëlys](#) ; elle en parle avec passion au micro du podcast Le Coupable, produit par Europe 1.

Face à face avec son mentor

Mais mieux vaut ne pas l'y enfermer : « *L'essence de ce qu'on fait vient partout, pas forcément aux assises. Il y a de très beaux moments d'audience dans n'importe quelle juridiction* », rappelle l'avocate avant de raconter l'histoire de cet homme de 48 ans jugé pour des faits de violences sexuelles sur sa sœur en passe d'être prescrits.

« *Il ne pouvait pas demander pardon car il s'estimait impardonnable et ce procès a servi à expliquer cette honte à sa famille. Ça a été un moment d'audience magnifique* », se souvient-elle. Pour lancer son activité, Marine Régnier a aussi repris les permanences de comparution immédiate. Des affaires qu'elle travaille avec le même engagement sans faille, jusqu'à questionner le montant de l'aide juridictionnelle, qu'elle juge insuffisant. « *L'avocat fait partie du système démocratique, commençons par le respecter davantage en le rémunérant mieux quand il va intervenir pour défendre des gens qui n'ont pas un centime* », plaide-t-elle.

Dans son agenda, des affaires de stupéfiants, des voyous « à l'ancienne » et la défense du SDF accusé d'avoir violé et tué une jeune fille de 18 ans dans le quartier de la Guillotière, en juin dernier. Face à elle au moment du jugement en 2025, Marine Régnier retrouvera son mentor Alain Jakubowicz sur les bancs de la partie civile.